



Pont du Gard (30)



Cité de Carcassonne (11)



Pont d'Espagne (65)

REGLEMENT

Le CoReg d'Occitanie organise, contrôle et homologue une Randonnée permanente dénommée : Le Raid d'Occitanie

- 1- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- 2- Les participants non licenciés FFvélo sont assurés au minimum en responsabilité civile par l'organisateur. Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement.
- 3- Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- 4- Le participant fera viser son carnet de route par tampon du commerce ou photo du vélo devant le panneau des localités précisées sur le carnet de route.
- 5- Le Raid d'Occitanie peut être effectué dans un sens ou dans l'autre, sur l'un des deux circuits proposés. Le deuxième circuit permet de revenir au départ pour les candidats souhaitant effectuer un A-R.
- 6- Les itinéraires sont proposés, mais ils peuvent être adaptés dans la mesure où ils passent par les lieux de contrôle. Aucun délai n'est imposé.
- 7- Le montant de l'inscription est fixé à :
 - 7 euros pour les licenciés FFvélo
 - 10 euros pour les non licenciés FFvélo
 A régler par chèque à l'ordre du CoReg d'Occitanie
 Une médaille souvenir sera envoyée gratuitement après homologation du Raid d'Occitanie.
- 8- Après réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités touristiques.

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



RANDONNEE PERMANENTE
Label national N° 361/22

Le Raid d'Occitanie *Pont du Gard - Pont d'Espagne*

7 Départements - 13 sites BPF

*Foix (09)
Mirepoix (09)
Saint Hilaire (11)
Aigues-Mortes (30)
Pont du Gard (30)
Uzès (30)
Aurignac (31)
Cintegabelle (31)
St Bertrand-de-Comminges (31)
Mourèze (34)
Sète (34)
Mauvezin (65)
Pont d'Espagne (65)*

Email :

occitanie-tourisme-sejours@ffvelo.fr

Le tracé Nord, long de 530 km avec 5 290 ou 6 660 mètres de dénivelé, traverse le Haut-Languedoc et la plaine toulousaine avant d'arriver dans le piémont pyrénéen.

5 sites BPF sont visités : Uzès, Mourèze, Cintegabelle, Aurignac, Mauvezin + Pont du Gard et Pont d'Espagne.

Le tracé Sud, long de 579 km avec 5 588 ou 4 160 mètres de dénivelé, traverse le piémont pyrénéen, les départements de l'Ariège et de l'Aude, avant de longer la côte méditerranéenne. 6 sites BPF sont visités : St Bertrand-de-Comminges, Foix, Mirepoix, St Hilaire, Sète et Aigues-Mortes + Pont du Gard et Pont d'Espagne..

Une seule liaison Pont d'Espagne – Pont du Gard, dans un sens ou dans l'autre, comprenant les 5 visas : départ, 3 localités intermédiaires et arrivée, sont nécessaires pour valider le Raid d'Occitanie.

Attention ! Sécurité du cyclo.

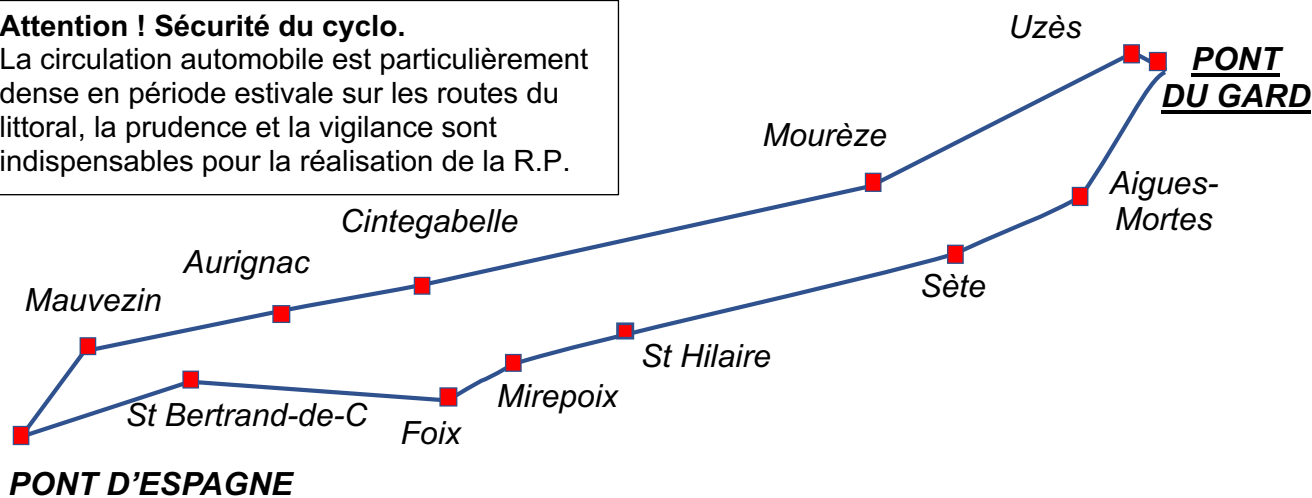
La circulation automobile est particulièrement dense en période estivale sur les routes du littoral, la prudence et la vigilance sont indispensables pour la réalisation de la R.P.



Château de Foix (09)



Aigues-Mortes (30)



Cadre réservé à l'organisation :

Le Raid d'Occitanie

Bulletin d'inscription

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Email :
Club :
N° FFvélo :
N° licence FFvélo :

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier ».

Je règle mon inscription :

par chèque à l'ordre de « CoReg d'Occitanie »
d'un montant de Euros
Fait à Le
Signature :

Bulletin et chèque à envoyer à :
Michel Fontayne
6, impasse Borde-Blanche - 31490 BRAX